Programme de Formation

TEST TOSA D'EVALUATION DES COMPETENCES EN BUREAUTIQUE

Organisation

Durée : 1 heure

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout agent de la fonction publique locale et régionale bruxelloise, intéressé à évaluer de façon précise et formelle sa maitrise d'un ou plusieurs logiciels en bureautique, en amont d'une inscription (pour orienter son choix) et/ou à l'issue d'une ou plusieurs formations (pour tester ses acquis).

Objectifs pédagogiques

Les tests d'évaluation de compétences en bureautique au standard TOSA sont disponibles pour les logiciels suivants : **Microsoft WORD, EXCEL, OUTLOOK, POWERPOINT, et POWER BI.**

Selon l'objectif poursuivi, les tests d'évaluation peuvent être organisés à des moments différents :

- en amont d'une inscription à une ou plusieurs formations en bureautique à l'ERAP. Dans ce cas, le test permet au participant d'identifier les compétences à développer et, par conséquent, de l'orienter vers le(s) module(s) de formation à privilégier ;
- a l'issue d'une ou plusieurs formations en bureautique à l'ERAP afin de tester les acquis de formation.

Une administration peut également évaluer les compétences en bureautique d'un agent ou d'une équipe dans le cadre d'un objectif stratégique : mobilité, mentorat, etc.

Description

INTRODUCTION

L'ERAP met à disposition des agents de la fonction publique locale et régionale bruxelloise des tests d'évaluation des compétences en bureautique TOSA pour les logiciels **Microsoft WORD, Microsoft EXCEL, Microsoft OUTLOOK, Microsoft POWERPOINT, Microsoft POWER BI.**

CONTENU

Les tests TOSA d'évaluation des compétences bureautique sont accessibles pour les logiciels Microsoft WORD, Microsoft EXCEL, Microsoft OUTLOOK, Microsoft POWERPOINT, Microsoft POWER BI.

Prérequis

Aucun prérequis.

Modalités pédagogiques

Le test d'évaluation se déroule en ligne, en condition libre, depuis une plateforme multilingue accessible via un navigateur web. Il ne requiert aucune installation, téléchargement ou mise à jour. L'interface du test est disponible en français et en néerlandais. L'ERAP met à la disposition des candidats ses locaux et équipements informatiques pour la réalisation des tests, sans frais supplémentaire.

L'évaluation génère un rapport complet et facile à interpréter, directement envoyé au candidat testé et /ou à son administration. En un coup d'oeil, les compétences du candidat sont identifiées. Le rapport situe les compétences du candidat sur une échelle comprenant les niveaux initial, basique, opérationnel, avancé, expert. Les points de contenu maîtrisés et les points de contenu à améliorer par le candidat sont clairement identifiés.